

TITRE PROFESSIONNEL ECSR 2018-2019



PLUS QU'UN METIER UNE PASSION!!

Enseignant de la conduite et de la Sécurité routière

SOMMAIRE

- o 1. Présentation du titre Professionnel
- 2. Programme de formation
- 3. Calendrier prévisionnel
- 4. Intensité hebdomadaire
- o 5. Conditions d'accès au titre professionnel
- o 6. Modalités de l'examen
- 7. Pourquoi choisir notre Centre E.S.R
- 8. Tarifs et financements
- 9.Nos moyens d'action
- 10. Nos partenaires

Présentation du titre professionnel e.c.s.r Références de la spécialité

Intitulé: Enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Sigle du titre professionnel: ECSR

Code RNCP: 25651 (Certifié niveau III BTS/DUT)

PLACE A LA PROFESSIONNALISATION ET A LA CERTIFICATION

- Anciennement, le **BEPECASER**
 - Admissibilité (175h)
 - Admission (602h)
 - Stage en entreprise (140h)
 - o Session d'examen organisé par l'état
- o Délivré par le ministère des transports



- Aujourd'hui, le Titre Profesionnel ECSR
 - Test d'entrée et entretien individuel (1h)
 - o CCP 1 et CCP 2 (910h)
 - Stage en entreprise (280h)
 - Session d'examen organisée par le centre
 - o Délivré par le ministère de l'Emploi

Diplôme d'état niveau BAC

Certification niveau BAC +2

PROGRAMME DE FORMATION

Module CCP 1

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
- Apprécier le dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

Module CCP 2

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date de début Date de fin 01 octobre 2018 11 juin 2019

TOTAL DE LA FORMATION 1197 H





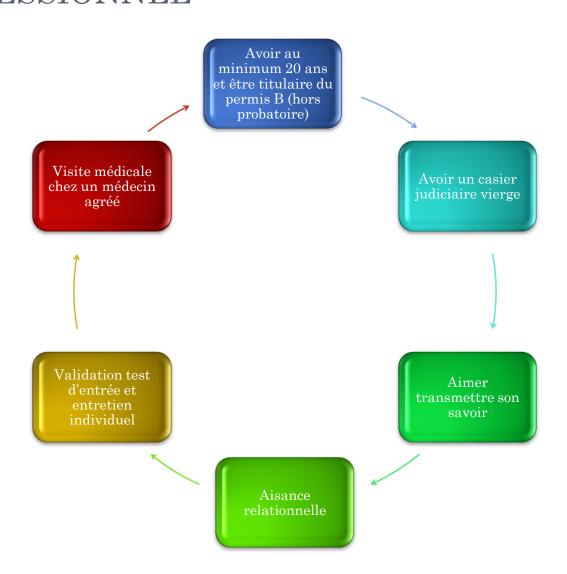
Formation au centre 917 h

CCP 1 PSC 1 CCP 2 700 H 7H 210 H Stage en auto école 280h

INTENSITÉ HEBDOMADAIRE

		PLANNING			
HEURES/JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00					
9Н00					
10H00					
11H00	ESR.	ESPE	ESIR	ECOLE DE SECURITÉ ROUTIERE	ECOLE DE LECURITE HOUTIERE
12H00					
13H00	REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
14H00					
15H00	ESP	Auto-Ecole		Auto-Ecole	Auto-Ecole
16H00	ECOLE DE SECURITE SOUTIESE	STAGE		STAGE	STAGE
17H00					

CONDITIONS D'ACCES AU TITRE PROFESSIONNEL



Modalités de l'examen

		4h30	
1. Mise en situation professionnelle	Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière	1h	4 élèves en auto-école
	Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite	1h	1 élève en auto-école
2. Entretien technique	Questions du jury sur la prestation sur la mise en situation professionnelle	1h	Aucun support
3.Productions	Présentation orale d'une action de sensibilisation à la sécurité routière	30 min	Document d'analyse et de réponse à une demande d'action de sensibilisation
	Questions du jury	30 min	a action de sensionisation
4.Entretien final	Représentation du métier d'enseignant de la conduite et à la sécurité routière	30 min	Dossier professionnel (DP)

POURQUOI CHOISIR ESR?

1/ DES SPECIALISTES DE LA SECURITE ROUTIERE

ESR est constitué de **formateurs experts** diplômés du BAFM (Brevet d'Aptitude de Formation au Monitorat) ainsi que des **psychologues en sécurité routière**. ESR est également spécialisé dans les stages de sensibilisation à la sécurité routière et dans l'apprentissage au code et à la conduite auto et moto.

2/ UN CENTRE AGREE

Situé dans le département de l'Essonne, nous formons les futurs enseignants avec un soucis permanent d'optimisation. ESR dispose d'un agrément préfectoral qui garantit les conditions d'accessibilité des locaux, d'hygiène en matière d'environnement et de moralité de l'enseignement.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Le tarif varie selon le mode de financement de votre formation

Tarif A : Votre action de formation est financée partiellement ou en totalité par votre employeur ou par un organisme financeur, dans le cadre des dispositions prévues au code de travail.

 $\mathbf{Tarif}\;\mathbf{B}$: Vous financez vous-même votre formation en dehors de tout dispositif de formation continue pour salariés et demandeurs d'emploi.

VOLUMES D'HEURES HORS ENTREPRISE	TARIF A	TARIF B ET POLE EMPLOI
TITRE PROFESSIONNEL 910 HEURES	7 950,00 €	6 950,00 €
CCP1	5 950,00 €	4 950,00 €
ССР2	2 950,00 €	1 950,00 €
VAE TP ECSR	50,00€/HEURE	40,00€/HEURE

SUPPORT PEDAGOGIQUE ASSUJETTIES A LA TVA

SUPPORTS PEDAGOGIQUES MALETTE	120,00 € TTC
FORMATION TITRE	
PROFESSIONNEL ECSR	

NOS MOYENS D'ACTION

QUALITE DE L'APPRENTISSAGE

- Formateur BAFM et psychologues
- Véhicule auto-école réservés
- 1 salle de formation équipée

INDIVIDUALISATION

- · Bilan mensuel
- Suivi personnalisé
- Examen blanc trimestriel

INTIMITE

- Relation pédagogique de confiance
- Respect des valeurs
- Clarté des contenus pédagogiques

NOS PARTENAIRES

















REFERENCES ORGANISME DE FORMATION



01.69.44.33.01



www.esrformations.fr



esr formations@gmail.com



Suivez nous sur facebook